

Al Mawkih

N° 58 (Juillet 2022)

Al Thaqafi



Revue culturelle et scientifique à Comité de lecture, éditée par la Commission Nationale pour l'Éducation, la Culture et les Sciences

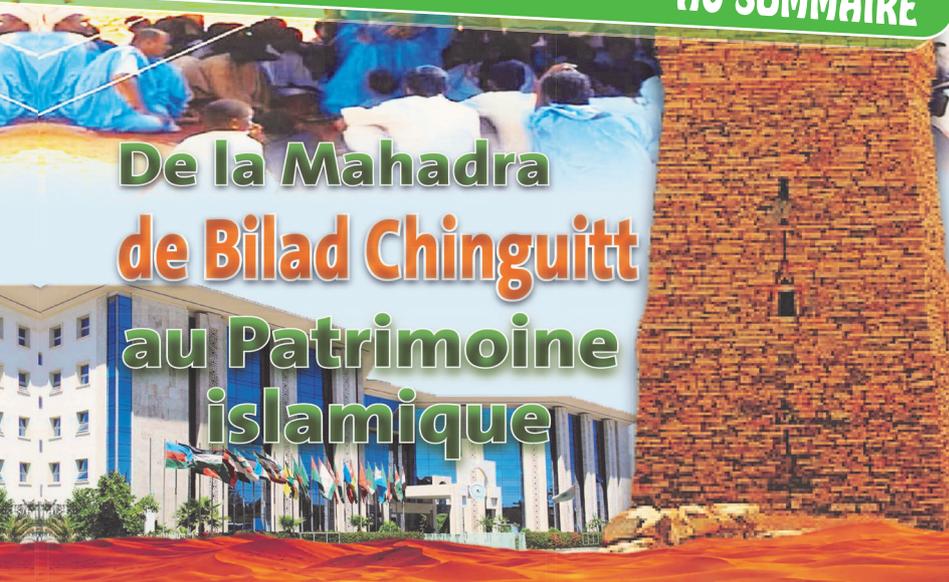
«Il est temps d'asseoir une administration moderne et efficace, au service du citoyen et qui œuvre à accélérer le progrès du pays et son développement.

Il n'est pas raisonnable qu'il n'y ait pas au sein des ministères des bureaux d'accueil du citoyen qui l'orientent vers les directions concernées par la solution de ses problèmes et il est inadmissible que le traitement des citoyens usagers du service public soit marqué par la lenteur, les caprices et le laxisme.»

■ Son Excellence le Président Mohamed Ould Cheikh Al-Ghazwani
(jeudi 24 mars 2022, au Centre International des Conférences «Al Mourabitoune»)



De la Mahadra de Bilad Chinguitt au Patrimoine islamique



De la Mahadra de Bilad Chinguitt au Patrimoine islamique

3 Le métissage, un amortisseur social...

■ Dr. Racine Oumar N'DIAYE

7 La gouvernance religieuse au Sahel : pistes pour une réflexion

■ AbdeL Kader Ould Mohamed

12 Les proverbes dans la littérature mauritanienne francophone

■ Mbouh Seta Diagana

16 La culture générale : base de l'éthique et socle de tout développement

■ Hamar N'Dary Diagne



Al Mawkih
Al Thaqafi

Revue culturelle et scientifique à Comité
de lecture, éditée par la Commission Nationale
pour l'Éducation, la Culture et les Sciences

Directeur de Publication :

M. Mouhamed Ould Sidi ABDALLA
Le Secrétaire Général CNECS

Comité de Lecture :

Président :

Pr. Mbouh Seta Diagana

Membres ;

Dr. Mohamed Vall Ould Cheikh
Dr. Wagué Ousmane
Dr. Kane Mamadou Hadya
M. Kane Mohamedou Elimane

CNECS

Tél. 45 25 48 03

Email : cnecsrim@gmail.com

B.P : 5115

Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel : +(222) 47 00 00 55

had.mac@gmail.com

Tirage: Imprimerie AL MAZAYA





Dr. Racine Oumar N'DIAYE
Professeur Habilité en histoire moderne et contemporaine
Vice-Doyen de la FLSH/Université de Nouakchott Al Aasriya Mauritanie.

Le métissage, un amortisseur social...

Comment rendre compte de la diversité des formes que produit le contact des cultures : mélange, juxtaposition, multi-appartenance, assimilation, « créolisation » ...Le métissage n'est point de l'addition mais de la fusion.

Introduction :

Terre de contact, la Mauritanie réunit des populations arabo-berbères (appelées maures) nomades, de Haalpulaar-en, (c'est à dire ceux qui parlent la langue pulaar), de Soninko (langue soninké) et wolofs (langue wolof). Signalons que ces populations paysannes fixées sur la marge méridionale s'adonnent à l'agriculture en y associant un élevage domestique. Il s'agit d'une terre de contrastes lisibles dans la nature comme dans la société.

Cette démographie aurait pu déboucher sur une identité riche et diversifiée mais la forte tendance à l'endogamie limite toute possibilité de développement de mariages mixtes entre mauritaniens de toute origine. Pourtant, les manifestations culturelles tels que la musique, la danse, les arts, les rapports sociaux constituent des principes régulateurs et des valeurs structurantes que l'islam vient renforcer. Force est de constater que même si l'islam reste le fondement des valeurs sociales mauritaniennes, il ne permet pas une forte interpénétration des différentes communautés qui peuplent ce territoire.

La notion de métissage a pu être connotée négativement dans un contexte de préservation de l'identité et de la diversité des cultures ; elle semble aujourd'hui le plus souvent chargée de positivité, comme si le mélange pouvait constituer en soi une solution à la complexité et aux problèmes des sociétés modernes, racisme, heurts et rivalités entre communautés, immobilisme social. Cet engouement nous conduit à nous interroger sur la valeur d'une telle notion aujourd'hui : défège-t-elle les représentations de l'autre, les stéréotypes ? Est-elle vraiment l'instrument d'une cohabitation harmonieuse entre les communautés ? En tout cas, toute réflexion sur le thème de métissage convoque la prise en compte de la problématique des frontières tant raciale que sociale.

Objectifs de l'étude :

Cette recherche vise, entre autres, à proposer des stratégies et des règles déontologiques afin d'instituer et/ou renforcer un dialogue constructif et inclusif entre les communautés de Mauritanie. Nous voulons penser ou/panser le métis en interrogeant les sciences humaines et sociales qui doivent dégager des outils qui leur sont propres afin de problématiser l'engouement pour le métissage. Nous nous inscrivons en faux contre cet adage, très répandu dans le pays, qui stipule « Dis moi qui tu es, je te dirai où tu dois être ». Le « métissage culturel » fait périodiquement irruption dans les débats, dans

un contexte généralement polémique, tantôt comme valeur positive, tantôt comme menace. Certains y voit le signe d'une globalisation heureuse, d'autres en font une vertu antidote au racisme, d'autres le dénonce comme un danger pour « l'identité nationale ».

Un peu d'histoire¹ ...

La colonisation française fut en Mauritanie tardive, mouvementée et superficielle. Il s'agissait avant tout de combler un vide et d'occuper le terrain compris entre les possessions françaises d'Afrique de l'Ouest d'une part, l'Algérie et le Maroc d'autre part, en s'entendant au préalable avec une autre puissance coloniale, l'Espagne, qui s'était déjà taillée dans la zone une sphère de domination beaucoup plus théorique que réelle². En effet, la création de la Mauritanie relève de l'onirisme des projets coloniaux. Il fallait, pour diverses raisons, structurer ce territoire qui rassemble des populations dont les organisations internes et les modes de vie diffèrent³.

L'administration coloniale française en Mauritanie, héritière de la conquête, demeurait fortement imprégnée de structures militaires qui avaient présidé à son instauration. Elle mit en place des compagnies, des groupements et garnisons qui avaient pour mission de lutter contre d'éventuelles incursions, de mater des manifestations susceptibles de troubler l'ordre public et d'assurer les charges de la police intérieure. Dans les pratiques des militaires et adminis-

1 - Ici nous nous intéressons uniquement aux mariages dits « à la mode » pendant l'époque coloniale. Nous avons entrepris un profond et large travail sur les relations matrimoniales entre les communautés mauritaniennes. Ce dit travail nous l'avons intitulé « renforcement de l'unité nationale en Mauritanie ».

2 - N'DIAYE (R, O), Pouvoir et sociétés en Mauritanie pendant l'époque coloniale (1904-1960), Doctorat en histoire, Université de Tunis I, 1995.

3 -

trateurs coloniaux en Afrique, il faut mentionner les questions relatives à la sexualité⁴.

Pour régler le problème « des pulsions libidinales » en temps de colonie on assista à une politique « libertaire » des autorités militaires et civiles pour développer, ce qu'on appela, d'abord, les Bordels Militaires de Campagnes (BMC) et/ou les bordels attachés aux villes de garnison et ensuite les « mariages à la mode du pays⁵ ».

Ainsi la France, durant son intermède colonial, apporta, presque partout dans son empire, un « fait social nouveau » : des « concubinages publics » et/ou « mariages » avec des femmes des sociétés arabe et négro-africaine. De ces unions résulte un « produit » qui mérite d'être étudié et compris.

Que les Français n'aient pas hésité à entretenir des rapports sexuels avec ces dites femmes s'explique non seulement par l'existence des besoins physiques éprouvés mais certainement aussi par l'amour. Il est admis que le mariage d'amour est une invention récente qui ne date que d'une trentaine d'années seulement. Les sentiments vont remplacer les noces arrangées qui étaient les seules visant à défendre les intérêts patrimoniaux. Ces unions mixtes n'étaient, toutefois, qu'un expédient car « faute de femmes françaises », on s'accommode à cette nécessité. Le contact avec le pouvoir colonial ne fut donc pas exclusivement masculin.

Toutefois, à la lecture des témoignages et sources diverses dont on dispose, nous pouvons affirmer, en Afrique francophone, l'existence de métis reconnus et étiquetés comme tels en tant que groupe social. Toutefois ces enfants nés des unions « franco-africaines » ou « franco-arabes » ont connu, du-



rant plusieurs années, la situation spécifique du « marginal man »⁶, victimes des deux côtés des sentiments de rejet, d'animosité et de mépris, de ne pouvoir appartenir pleinement à aucun des deux groupes parce que « chacun d'entre eux débusque et rejette dans le métisse la part de l'autre⁷ ».

Ainsi ces enfants issus de ce « mélange des sangs » et des effets de la double culture étaient considérés durant tout le long de la nuit coloniale et son prolongement, l'état postcolonial, comme une infiltration sournoise de l'ennemi dans la nation ou comme un acte de trahison envers elle. Au-delà de cet aspect, un autre plus « traumatique » fait croire à une volonté de subversion des ordres politique et social par ces femmes qui se « donnent » en mariage dans les garnisons. C'est pourquoi pour rendre effective cette étude, nous devons investir le champ des comportements et représentations, car la perception de soi

et le rapport à l'autre sont déterminés, en partie, par cette grille de lecture des acteurs en compétition. C'est dans ce cadre qu'il faut appréhender le processus de construction de ces imaginaires et des stéréotypes qui les sanctifient. La cohabitation entre « protagonistes » a façonné les représentations, les comportements et les attitudes mutuels. Les rapports entre ces métis de la colonisation, et le reste de la population relèvent d'une élaboration de profils psychologiques, de stéréotypes, de préjugés. Ils ont été longtemps victimes de dénis de citoyenneté, confondu aux mécréants, méprisés, marginalisés, victimes de fantasmagories « raciales » car supposés « venir d'ailleurs et de nulle part⁸ ».

Pourtant l'histoire a prouvé le contraire. Partout en Afrique francophone, ces métis ont porté le flambeau du développement. Ils ont su mettre en place des stratégies de défense adaptées pour pa-

4 - TIQUET (R), Maintien de l'ordre colonial et administration du quotidien en Afrique, Dans Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 2018/4 (N° 140),

5 - Sous la direction de BAECHLER (J), TREVISI (M), La Guerre et les Femmes, Hermann, 2018, Collection L'Homme et la Guerre

6 - STONEQUIST (E,V), The Problem of the Marginal Man, American Journal of Sociology, Vol. 41, No. 1 (Jul., 1935), Published By: The University of Chicago Press

7 - JOCELYNE (S-F), LE "METISSAGE" FRANCO-ALGERIEN, Annuaire de l'Afrique du Nord, CNRS Editions, 1990,

8 - Collectif sous la direction d'ISABELLE (F) et de VEGLIANTE (J- Ch), Oublier les colonies, contacts culturels hérités du fait colonial, 2011, Université Sorbonne Nouvelle, Paris, France

rer aux menaces de leur exclusion et de leur marginalisation sociale ? Face aux tensions et aux contradictions ils développeront l'idée de « l'identité-projet », une stratégie qui leur permet de se positionner de façon à apporter des transformations substantielles au sein de toute l'architecture sociale.

Le métissage, moteur et creuset d'une société en devenir

Le métissage procède par « ajouts » : aux racines héritées de l' « ailleurs » s'ajoutent de nouvelles racines, des racines « d'ici ». Pour métaphoriser cette approche, R. Depestre se sert de l'image de l'arbre banian⁹, qui va depuis ses branches former de nouvelles racines. Cette vision du monde est liée à celle de sa globalisation. Les mêmes théoriciens qui annoncent la mondialisation de la culture sont aussi ceux qui s'intéressent à la notion de métissage. C'est le cas d'Ulf Hannerz¹⁰, un penseur de la complexité culturelle, ou bien encore de l'anthropologue James Clifford¹¹. Ils défendent l'idée de Henri Bergson et de Karl-Popper selon laquelle les sociétés, autrefois fermées, sont destinées à s'ouvrir : autrefois, les sociétés se développaient sans contact les unes avec les autres, et maintenant, tout communique.

En effet, la problématique de la cohabitation entre les différentes communautés ethniques et tribales est une donnée constante de l'histoire de la Mauritanie. Au temps colonial, les Français avaient réussi à bousculer leur morale chrétienne et les modes d'organisation des mauritaniens jusque dans leurs fondements en imposant le « mariage à la mode du pays ». Pourtant la société postcoloniale mauritanienne peine à

établir, de nos jours, des relations matrimoniales exogamiques qui auraient pu garantir ou atténuer les conflits de procédures qui innervent la trajectoire de l'ensemble de la société mauritanienne. Les échanges matrimoniaux, comme souligné plus haut, restent problématique. En effet, de nos jours, en Mauritanie, le « mélange de sang » entre les diverses populations est rare. Bien que se réclamant de la même religion (musulmane), se considérant comme « compagnons de route et de peines », et habitant le même territoire, les communautés sont distantes physiquement. Cette réalité fait penser que le mariage intercommunautaire serait, ici, comme un « fruit défendu ».

Les mariages interethniques constituent pour « nous » une porte d'entrée pour cerner les questions d'ethnicité, de catégories sociales et d'accès à la citoyenneté désincarnée. Nous pensons que cette histoire de métissage et les transformations qu'elle pourrait engendrer au niveau des échanges matrimoniaux, des habitudes et des représentations contribueraient à une mutation des mentalités locales.

Nous pensons que la société mauritanienne « moderne » pourrait s'inspirer de la flexibilité sociale pour produire une nouvelle société capable d'absorber l'ensemble des individualités issues de diverses origines. Il nous semble qu'elle soit capable de produire une Mauritanie multiculturelle à l'image de beaucoup d'autres sociétés dans le monde. Le métissage peut devenir le moteur et le creuset d'une société mauritanienne nouvelle ; et cosmopolite malgré les tensions liées à un fort enracinement dans les imaginaires sociaux doublées d'une exaltation des valeurs « singulières¹²».

Ce « basculement » entre enracinement et ouverture concourt à la production

de manières d'être et de penser sur lesquelles se construit une mémoire collective productrice d'un certain nombre de mythes qui charpentent l'édification d'une nation mauritanienne en devenir. Pourtant, une Mauritanie harmonieuse qui n'est pas seulement un simple enchevêtrement de « nous », un simple assemblage de peuples neutres, une réduction du pluriel au singulier reste du domaine du possible.

Conclusion :

Le débat autour de l'altérité et du plurilinguisme dans cet espace pluriel prend des tournures souvent profondes. Il permet de nourrir les réflexions complexes autour des questions d'intégration, de mixité et du droit à la différence. Le mariage mixte, bien qu'il ne soit pas exempt d'épreuve et de difficultés, présente un grand nombre d'avantages. Au-delà de l'union des êtres, il permet le mélange des origines, et par conséquent une plus grande richesse culturelle. Il offre l'opportunité de découvrir, d'échanger et de partager. L'évolution de la réflexion scientifique sur la mixité épouse chaque fois les contours d'une époque et les contextes de sa production. D'où l'idée stimulante de toujours faire l'histoire de la pensée et des modes de gestion des différences qu'elle engendre.

En effet, de tous temps, les civilisations et les cultures se sont enrichies et épanouies au contact les unes des autres ; avec les échanges et les contributions des unes par rapport aux autres. En tout cas, en Mauritanie, la stabilité sociale a toujours été dépendante, dans une large mesure, de cette base de la conscience historique qui alimentait les réservoirs mémoriels¹³.

Quels rôles doivent jouer les intellectuels et penseurs pour arriver à poser les jalons d'une Mauritanie heureuse ?

9 - BLANCHAUD (C), René Depestre, l'homme –banian ou les tribulations du « Tout en un », 2013

10 - HANNERZ (U), La complexité culturelle. Etudes de l'organisation sociale de la signification, À la Croisée, coll. « Cultures publiques et mondes urbains », 2010,

11 - CLIFFORD, Routes. Travel and Translation in the Late Twentieth Century, numéro thématique : Esclaves et « sauvages », Homme, Année 1999

12 - MAALOUF (A), Identités meurtrières, Essai et Document, Grasset, 1998

13 - SY (A, A), Modèles culturels et enjeux politiques en Mauritanie, Harmattan, 2018, P. 78

Je suis convaincu que pour être utiles et apporter leur contribution à la construction de l'édifice les intellectuels, de tous bords, doivent prendre en compte les problèmes de développement auxquels leurs sociétés se trouvent confrontées. C'est la raison pour laquelle l'historiographie actuelle accorde de plus en plus de l'importance à l'« Histoire des temps présents » ou l'« Histoire immédiate ». Nous convenons à juste titre avec Henri Irenée Marrou lorsqu'il affirme que : « l'Histoire est devenue aujourd'hui une connaissance qui veut embrasser la vie des hommes toute entière, dans sa complexité et sa totale richesse. De ce fait, elle entend ne rien négliger, ni les problèmes économiques et sociaux, ni l'évolution démographique, ni les faits politiques, moraux et religieux et surtout les problèmes de développement¹⁴ ». Fernand Braudel abondant dans le même sens notait que : « l'Histoire est à la fois connaissance du passé et du présent, du devenu et du devenir... Histoire qu'il faut mobiliser pour l'intelligence du présent¹⁵ ». On doit passer d'une option de l'Histoire théorique à l'Histoire pratique. D'ailleurs, le Professeur Elikia M'Bokolo, dans son entretien avec les enseignants chercheurs de la filière Histoire de l'Université de Cocody, en Côte d'Ivoire, s'exclamait à ce sujet en se demandant : « comment un historien peut-il rester muet, insensible, amorphe et indifférent face aux défis du moment auxquels les populations sont confrontées, défis ayant pour noms : problèmes politiques, épidémies, sous-développement, conflits armés, rien qu'au nom de l'étude du passé de l'humanité¹⁶ » ? Une nouvelle conception de l'Histoire, pourrait-on le dire, qui se veut désormais une Histoire de développement.

Bibliographie

- AMSELLE (J.-L), 1989 Vers un multiculturalisme français – L'empire de la coutume, Paris,
- AUBIER, 2000 “Le métissage : une notion piège”, Sciences humaines, n°110.
- AUDINET (J), 1999 Le temps du métissage, Paris, l'Atelier.
- BENOIST (J), 1996, “Métissage, syncrétisme, créolisation : métaphores et dérives”, Études créoles, XIX (1)
- BISSOONDATH (N), 1995 Le marché aux illusions - La méprise du multiculturalisme, Montréal, Boréal.
- BONNIOL (J.-L), BENOIST (J), 1994, “Hérités plurielles. Représentations populaires et représentations savantes du métissage”, Ethnologie française, XXIV, vol.24 n°1,.
- BONNIOL (J.-L), BENOIST (J) 2002, “Métissage, tragédie et humour sous la plume”, Revue Passerelles, n°25
- Braudel (F.), 1969, Ecrits sur l'Histoire, Paris, Flammarion,
- CLIFFORD, 1999 , Routes. Travel and Translation in the Late Twentieth Century, numéro thématique : Esclaves et « sauvages », Homme
- DEPESTRE (R), 1998 Le métier à métisser, Paris, Stock.
- ELIAS (N), 1991, La société des individus, Paris, Fayard.
- GUILLEBAUD (J.-C), 2008, Le commencement d'un monde. Vers une modernité métisse, Seuil, Point Essais.
- HANNERZ (U), 2010, La complexité culturelle. Etudes de l'organisation sociale de la signification, À la Croisée, coll. « Cultures publiques et mondes urbains »,
- JOCELYNE (S-F), 1990, LE "METISSAGE" FRANCO-ALGERIEN, Annuaire de l'Afrique du Nord, CNRS Editions,
- LAPLANTINE (G), NOUSS (A), 1997 Le métissage, Paris, Flammarion, coll. Dominos.
- MAALOUF (A), 1998, Identités meurtrières, Essai et Document, Grasset,
- N'DIAYE (R, O), 1995. Pouvoir et sociétés en Mauritanie pendant l'époque coloniale (1904-1960), Doctorat en histoire, Université de Tunis I,
- PARE (M), 2005 « Histoire et développement » in Revue Ivoirienne d'Histoire » n°6
- POLLAK (M), 1993 Une identité blessée, Paris, Métailié.
- SMITH (Z), 2001 Sourires de loup, Paris, Gallimard.
- SY (A, A), 2018, Modèles culturels et enjeux politiques en Mauritanie, Harmattan,
- TIQUET (R), 2018, Maintien de l'ordre colonial et administration du quotidien en Afrique, Dans Vingtième Siècle. Revue d'histoire/4 (N° 140)
- TOUMSON (R), 1998 Mythologie du métissage, Paris, PUF, Écritures francophones.

14 - PARE (M), « Histoire et développement » in Revue Ivoirienne d'Histoire » n°6 et 7, 2005, p.70

15 - Braudel (F.), Ecrits sur l'Histoire, Paris, Flammarion, 1969, p.225

16 - Elikia M'Bokolo, « Entretien avec les enseignants chercheurs du département d'Histoire », Université de Cocody-Abidjan, 4 août 2008, 15h – 18h



Abdel Kader Ould Mohamed
Ancien Ministre

La gouvernance religieuse au Sahel : *pistes pour une réflexion*

Le concept de la gouvernance religieuse au Sahel a été évoqué en 2014 dans le foulée de la réflexion à haute voie suscitée par la création du G5 Sahel..

Partant de l'idée fondamentale qui consiste à lier la sécurité et le développement, les recommandations des experts en charge de l'élaboration de la stratégie globale relative à la sécurité avaient été, alors, axées sur l'aspect multidimensionnel de la gouvernance laquelle; devrait être politique, économique, culturelle, sociale et religieuse.

Dans cette perspective, l'accent a été mis d'une part, sur l'urgence et l'impérieuse nécessité de réaliser un programme d'investissement prioritaire (PIP) dans la région du Sahel afin de permettre l'accès des populations au services de base (eau , électricité , santé , éducation etc.)

D'autre part, il a été, unanimement convenu d'adopter, rapidement, une stratégie commune de la lutte contre le Terrorisme et la Criminalité transnationale.

Se fondant sur une vision globale qui allie la fermeté vis-vis du terrorisme et la prévention contre la radicalisation et l'extrémisme violent lesquels en constituent le vivier, les Etats du G5 sahel se sont engagés, résolument, à faire face au défi terroriste.

Stratégie multidimensionnelle de la lutte contre le terrorisme et

l'extrémisme violent au Sahel

Il est permis de dire que les grandes lignes de cette vision d'ensemble se retrouvent dans les stratégies nationales des Etats concernés. C'est en tout cas, dans ce sens que s'inscrivent , les principaux axes de la stratégie mauritanienne connue sous l'appellation " Stratégie Nationale de lutte contre le Terrorisme et la Criminalité Transnationale" que nous présentons à titre d'exemple .

Globalement, les principaux axes de cette stratégie multidimensionnelle adoptée en 2012 et qui a fait l'objet d'un document référentiel pour la Politique Etrangère de la Mauritanie, s'articulent comme suit :

1. une analyse de l'environnement géostratégique qui tient en compte des facteurs d'insécurité dans les Etats frontaliers et l'incidence des conflits armés dans la région, sur la lutte anti-terroriste

2. Une identification du phénomène terroriste qui le rend plus lisible aussi bien dans sa dimension internationale que dans son particularisme sahélien

3. Une évaluation du dispositif national de lutte contre le terrorisme qui met l'accent sur un traitement sécuritaire basé sur les fondements juridiques tenant au renforcement de la prévention et de la répression, sur la mise de nos forces de défense et de sécurité au centre de la lutte antiterroriste.

C'est dans ce contexte et qu' il a été question de recourir au dialogue afin de déconstruire les fondements théoriques de la violence

Délégitimer la violence par le dialogue

En effet, parallèlement à l'action de fermeté sécuritaire, à la détermination dans la lutte contre le terrorisme, le gouvernement mauritanien avait, tout en renforçant le dispositif juridique de la lutte contre le terrorisme, entrepris, au début de l'année 2010, une démarche originale qui consiste à porter,

methodiquement , la contradiction aux arguments invoqués par les courants extrémistes.

Dans cette optique qui s'est traduite par un dialogue entre un important groupe d'oulémas et des dizaines de détenus accusés de terrorisme, il s'agissait, de confier à ces érudits communément appelés fukahas (pluriel de Faqih) qui jouissent, en général, d'un respect, socialement , convenu la tâche de déconstruire , methodiquement, les thèses invoquées par la mouvance terroriste pour justifier leur actions

Cette dimension tout à fait nouvelle qui a suscité l'intérêt des spécialistes et autres chercheurs avait, assez tôt, donné des résultats, jusque-là inespérés.

En effet, au bout de quelques semaines de débats théologiques, le dialogue avait abouti à la repentance de plusieurs prisonniers dits « salafites » et ceux parmi eux dont la culpabilité n'a pas été prouvée par les services de police, en termes d'éléments matériels, ont été élargis.



Thématiques du Dialogue

Ce débat qui fut, en son temps, largement couvert par les médias avait été l'occasion de cibler, parmi les dizaines de détenus, une cinquantaine de présumés terroristes tout en excluant les criminels avérés dont l'implication dans les attentats terroristes est irréfutable et dont quelques-uns rejetaient par extrémisme, le principe même du dialogue.

Il était, dont clair, et c'est l'un des premiers enseignements de ce dialogue théologique que la mouvance se divisait en deux tendances dont l'une, extrémiste prône ouvertement « le Djihad (guerre sainte) tandis que l'autre, plutôt modérée avait été retournée grâce à un véritable programme de radicalisation.

Ainsi sur les cinquante retenus, la quasi-totalité a déclaré sa rupture avec la mouvance extrémiste qui prône le recours à la violence.

Il convient de souligner que nombreux sont ceux qui, à la suite de cette entreprise de "dé radicalisation", ont eu des emplois ou ont pu bénéficier d'aides publiques pour créer leurs propres activités.

En tout cas, la démarche fut en soi, un message clair selon lequel, il est permis d'obtenir par la persuasion des jeunes tentés d'emprunter les voies de la radicalisation et de l'extrémisme, des résultats concrets.

Le dialogue en question avait porté sur des questions de fond relatives, entre autres,

- à la légalité du Djihad.
- au statut des non musulmans qui séjournent dans les pays musulmans et qui ont le droit à une protection des autorités, en vertu du titre de séjour qui leur a été accordé,
- à la question du Takfir (anathème) qui consiste, chez les extrémistes, à s'arroger le droit de dire qui est, parmi les musulmans, le bon et le mauvais musulman etc.

En vertu de cette démarche dont l'enjeu est de dissuader, à titre préventif, les jeunes attirés par le discours radical, les extrémistes ont donc été traités comme des « égarés » qu'il fallait faire revenir au droit chemin.

C'est, dans cette perspective que l'action diplomatique orienta son discours, à travers de nombreuses conférences relatives à l'approche sécuritaire de la Mauritanie (Madrid, Londres, Paris, Moscou etc. .), sur le fait que le meilleur cadeau que l'on puisse offrir aux terroristes est de les aider à propager la culture de la peur ainsi que de leur permettre de se "vanter" d'avoir interdit aux étrangers "mécraents" de se rendre en Mauritanie.

Consciente de la dimension interna-

tionale du terrorisme dans le Sahel comme partout dans le monde, soucieuse de défendre le message pacifique de l'islam réel lequel se trouve ancré dans la culture de notre peuple, contre l'injuste assimilation à la violence des groupuscules terroristes, l'action diplomatique mauritanienne a, donc, intégré dans son argumentaire cette approche originale de la lutte contre l'extrémisme violent.

La Mauritanie qui entend contribuer par son action diplomatique à l'assèchement des sources de la violence, s'est, résolument, engagée dans ce sens, à tous les niveaux de la coopération (bilatérale et multilatérale) ainsi que dans les divers partenariats et autres forums.

A cette fin, la Mauritanie a œuvré, dans le cadre du G5 Sahel (créé à Nouakchott en 2014), avec les autres pays membres et avec les divers partenaires à jeter les bases d'une gouvernance religieuse visant à affronter le phénomène de l'extrémisme violent lequel s'est imposé, en tant que défi commun, au rang des priorités des Etats du Sahel.

En tout cas, au niveau sahélien, il semble au vu des recommandations relatives à la Gouvernance religieuse que celle-ci implique un effort collectif visant à :



Organiser des Rencontres d'échanges autour des questions de l'extrémisme violent ;

Lutter contre la « fausse interprétation » de l'Islam et sur son impact dans la société en général et vis-à-vis des femmes en particulier ;

Veiller à l'implication des collectivités dans les initiatives visant la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Utiliser les canaux traditionnels ;

Anticiper la lutte contre le terrorisme, au niveau de l'éducation, à travers un curricula comprenant : des modules sur les droits humains ; la paix ; la Lutte contre le terrorisme et extrémisme violent.

A vrai dire, malgré la volonté commune ainsi que les efforts conjugués à travers les multiples conférences et autres réunions consacrées à ce phénomène, il semble que les débats s'enlisent souvent sur des questions d'ordre théorique dont les soubassements ne sont pas faciles à clarifier.

Il serait, certes, prétentieux de vouloir, dans cet exposé, procéder à une telle clarification laquelle, par ailleurs, relève, de l'impossible eu égard à la complexité d'un sujet, par essence, conflictuel mais il n'est pas interdit



de suggérer des éléments de langage pouvant servir à une réflexion sur la gouvernance religieuse .

Éléments de langage

En fait, le concept de la gouvernance religieuse qui fut soulevé dans de multiples discussions est, intimement, lié à la problématique de la radicalisation religieuse laquelle figure depuis environ deux décennies, dans le registre des priorités des Etats du Sahel .

Il faudrait, en effet, remonter aux origines de l'émergence des courants désignés sous le vocable " Islam politique", pour bien saisir le débat récurrent sur la radicalisation. C'est, précisément, dans ce débat, que s'inscrit un florilège de concepts plus ou moins imprécis et qui, en tout cas, donnent lieu à des interprétations divergentes voire, inévitablement, controversées.

Ainsi, par exemple, on a pu parler de " l'échec de l'islam politique" sans tenir compte de l'omniprésence de l'islam dans la sphère publique des pays musulmans. Certes, sur ce point les pays du G5 sahel et ceux de la région ouest africaine ne sont, pas tout à fait, homogènes dans la mesure où certaines d'eux doivent compter avec la présence d'importantes communautés chrétiennes et animistes .

Il convient de souligner, à ce sujet, que le cas de la République islamique de Mauritanie laquelle a revendiqué, lors de sa naissance ou indépendance en 1960 sa vocation islamique pour

des raisons liées à l'identité et à l'unité nationales , illustre parfaitement, cette omniprésence de l'islam qui est consacré par la constitution du pays en tant que religion du peuple et de l'Etat. De même la Constitution de la République islamique de Mauritanie mentionne expressément que l'islam constitue l'unique source du Droit .

Dans le cas précis de la Mauritanie, il est donc permis d'affirmer l'existence de ce que nous avons pu appeler, ailleurs, l'impossible laïcité. Il est en tout cas évident que la juxtaposition des normes d'un système institutionnel et juridique d'inspiration laïque avec les règles du Droit Musulman aboutit, en théorie et en pratique, à une délicate synthèse entre l'Islam et le Modèle de laïcité . Mais le problème qui se pose, dans le cadre du débat relatif à la gouvernance religieuse dans les pays du Sahel ainsi que dans ceux de la zone ouest-africaine n'est il pas, justement, lié à une remise en question de la conception de la laïcité ?

C'est, visiblement, ce qui ressort d'une multitude de malentendus récurrents qui reflètent des fortes divergences sur la perception politique du fait religieux. Contrairement à la tradition de la laïcité française dont l'influence sur la fondation des Etats de la région n'est pas à démontrer, les gouvernements de ces Etats ne peuvent pas, en règle générale, ignorer le rôle des autorités religieuses dans l'exercice du pouvoir politique.



Au Sénégal, par exemple, ceci se traduit, notamment, par l'importance politique accordée aux ordres confrériques. Dans tous les pays du Sahel, la gouvernance religieuse fait, désormais, l'objet d'un traitement officiel par les pouvoirs publics aussi bien, au niveau national qu'au niveau régional, notamment, au niveau du Sahel.

C'est dans cette optique que s'inscrivent, désormais, les rencontres des Ministres en charge des affaires religieuses des pays du G5 sahel lesquels considèrent, aux termes d'une déclaration commune, que la question de la radicalisation est de nature idéologique et qu'elle appelle, par conséquent, une riposte idéologique afin que « le discours de l'extrémisme ne prenne pas le dessus sur l'islam du juste milieu ».

Cette revendication de l'islam du juste milieu conduit, forcément, à une réflexion sur le terme "Al wassatiya" lequel fait, désormais, partie de ce qu'on appelle le langage politique de l'islam". En effet, ce terme emprunté à une expression coranique et qui signifie littéralement "juste milieu" s'ap-

plique, à l'ensemble de la communauté (UMA) musulmane laquelle est qualifiée par le coran de communauté du juste milieu.

Mais les thématiques du débat engagé avec les groupuscules radicaux ne se situent pas au niveau. Il s'agissait, surtout, dans un contexte marqué par la confrontation armée, de les convaincre par des arguments d'ordre théologique, qu'ils n'ont pas le droit de porter les armes contre les Etats et que l'Etat en tant qu'incarnation de la Nation a le monopole de la violence. L'objectif avoué était, donc, de délégitimer le "Djihad" revendiqué par les groupes armés. Sur ce plan, des résultats concrets ont été, comme nous l'avons déjà signalé obtenus, à l'issue du dialogue précité.

Mais de nombreuses questions controversées sont venues, par la suite, se greffer sur le débat portant sur la contradiction principale entre la légitimité de la violence étatique et la légitimation des actes de violence commis par les groupuscules terroristes.

Ainsi, l'une des questions récurrentes qui se posent, à ce sujet, est de savoir s'il est convenable de qualifier ces

groupuscules de "Djihadistes" ou de "Salafites" ou d'islamistes? car il faut savoir que derrière chacun de ces qualificatifs se cache une histoire aussi longue que complexe et qui ne saurait être restituée par des clichés réducteurs.

Outre le débat portant sur le Djihad, sur la typologie des courants islamistes, il est permis de constater la multiplicité des thématiques soulevées dans le cadre de la gouvernance religieuse. Nous pouvons en citer à titre indicatif et non exhaustif: la nature de la guerre engagée contre les groupuscules qui se réclament de l'islam, dans le cadre d'une alliance avec des pays non musulmans, le débat sur la liberté religieuse et ses limites qui a trouvé son illustration dans l'épineuse question des caricatures, le statut des femmes en Islam lequel se manifeste à travers la fameuse question des femmes voilées etc.

Au total tous les débats sur "l'Islam en questions" qui font rage dans certains pays occidentaux et qui sont relayés par un puissant vacarme médiatique sont désormais, au cœur d'une réflexion sur la gouvernance religieuse au Sahel.





Références bibliographiques

- la Stratégie nationale de la lutte contre le terrorisme " approche mauritanienne " publications IMES édition 2013

La culture de la paix et de la modération comme moyen de lutte contre l'extrémisme violent : approche mauritanienne - colloque du 19-20 aout 2015 - publications de l'institut mauritanien des études stratégiques (IMES)

Les travaux du Colloque International sur la lutte contre le Travaux du colloque des Think Tanks sahéliens - Nouakchott du 14 au 15 décembre 2019 - Editions IMES

DECLARATION DES PAYS DU G5 SAHEL SUR LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION ET L'EXTREMISME AU SAHEL - NIAMEY 14 MAI 2015 (16 recommandations phares pour prévenir et combattre la radicalisation et l'extrémisme violent)

Cellule Régionale de la Prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent (CELLRAD) - V <https://www.g5sahel.org/ouverture-de-la-2eme-reunion-de-haut-niveau-des-ministres-des-affaires-religieuses-et-de-culte-des-pays-du-g5-sahel-a-ouagadougou/> 27 avril 2018

Ferdaous Bouhleb, «At-tawba, expérience mauritanienne et redéfinition de la violence «légitime» : entre repentance, médiation et exercice fiqhi en matière de jihad» dans l'ouvrage :

«SAHEL, Eclairer le passé pour mieux redessiner l'avenir», ouvrage collectif du GRIP (Groupe de Recherche et

d'informations sur la Paix), n°305-306, Bruxelles, 2013
Les trajectoires de radicalisation religieuse au Sahel
Notes de l'Ifri, février 2017

Les Trajectoires du Salafisme politique au Sahel . le cas du Niger Rahmane Idrissa dans Politique Africaine 2018/1 (n° 149)

L'échec de l'islam politique. Olivier Roy Le Seuil, Paris, 1992

ROY Olivier, Généalogie de l'islamisme, 2e éd., Paris, Hachette Littératures, coll. Pluriel, 2001,

L'Islam en questions, Alain Gresh et Tariq Ramadan. Coll. Babel, 2002

Voir l'usage politique de l'islam in Mauritanie ; chronique des sables mouvants. Abdel Kader Ould Mohamed L'harmattan 29 Avril 2016

La délicate synthèse de l'islam et de la laïcité dans le système juridique mauritanien, Abdel Kader Ould Mohamed in n°1 de la revue " science politique" de l'association sciences politiques (université de Nouakchott) 2013

Gouvernance et Religion en Europe- 2016-2017 https://www.fr.uni.lu/recherche/fhse/programme_gouvernance_europeenne/gouvernance_et_religion_en_europe_2016_2017

La gestion du religieux - vers une gouvernance multi-niveaux ?

Béregère Massignon et Sabrina Pastorelli <https://www.erudit.org/fr/revues/euro/2008-v4-n1-euro2471/019227ar/>



Les proverbes dans la littérature mauritanienne francophone

Introduction

Que la tradition orale soit une source d'inspiration pour les littératures écrites, cela n'est guère une spécificité de la littérature mauritanienne de langue française. Par exemple pour le seul cas africain, plusieurs chercheurs ont montré comment l'oralité a servi de repère aux écrivains jusqu'à en déduire que le roman africain est « le résultat de l'évolution du récit héroïque traditionnel ». L'objectif auquel voudrait aboutir une telle réflexion est de souligner la réminiscence de l'oralité dans l'écrit dans un rapport d'intertextualité. Cette relation, Papa Samba Diop l'appelle hyperculture. Elle renvoie au texte produit en langue étrangère à partir d'une hypoculture le texte en langue souche¹. Dans un chapitre consacré à Buur Tillen de Cheikh Aliou Ndao, il a montré de manière édifiante « les modes narratifs d'insertion du passé dans le présent ». Là où Diop cite à la fois l'hypotexte en wolof, sa traduction littérale et l'hypertexte, nous ne citerons que ce dernier exemple pour deux raisons. D'abord, contrairement à Ndao, les auteurs mauritaniens n'ont pas écrit dans un premier temps leurs textes dans leur langue maternelle, et ensuite l'oralité littéraire se manifeste globalement dans les écrits francophones mauritaniens à travers les proverbes qui ne sont pas donnés dans leur version hypotextuelle, seule leur acception hypertextuelle est mentionnée.

1- Papa Samba Diop, Archéologie littéraire du roman sénégalais. Écriture romanesque et cultures régionales au Sénégal. (Des origines à 1992). De la lettre à l'allusion, Frankfurt am Main, IKO-verl für interkulturelle kommunikation, 1995, 477p.

Les Proverbes : un passeport culturel

Le genre, très prisé chez les anciens, n'est pas non plus la chasse gardée des Mauritaniens. Mais l'importance des proverbes dans l'identité d'une littérature nationale, c'est que leur sujet, leur objet et leur référent s'ancrent dans la réalité du pays en question. Si comme l'a dit Nora-Alexandra Kazi-Tani² « on peut repérer dans toute littérature écrite des traces provenant de la sphère de l'oralité », dans la littérature mauritanienne « elles sont affichées de manière éclatante : à l'échelle universelle, cela apparaît comme une sorte de carte d'identité, comme un «passeport culturel» »...

« L'enracinement des œuvres dans la tradition montre que le premier public postulé par les écrivains est leur peuple, le seul avec lequel ils puissent partager, véritablement, «les nappes d'images, les symboles structurants, les systèmes de représentation», toute «la profon-

deur souterraine» »

Ces propos confirment à nos yeux le rôle de la littérature orale en général et des proverbes en particulier quant à l'identification d'une littérature écrite. Entre l'auteur et le lecteur, entre le narrateur et le narrataire, entre l'énonciateur et l'allocutaire s'établit en effet un code qui enracine l'œuvre dans un environnement culturel et géographique. Si entre les différents protagonistes, il n'y a pas en commun le partage de ces lieux géographiques et des ces références culturelles, l'œuvre ne peut être appréhendée que partiellement. Ces éléments que Kazi-Tani appelle dans son livre l'ethno-texte³ déterminent les espaces de l'identité des auteurs et de leurs lecteurs.

Les proverbes ou les maximes permettent en effet d'ancrer les œuvres dans leur référent en occurrence, le référent mauritanien. Car dans leur grand nombre, ils sont convoqués dans la littérature mauritanienne de langue fran-

çaise pour évoquer des situations dont les Mauritaniens sont le sujet et l'objet. Si on fait constamment appel à eux, c'est qu'ils constituent « des mises en garde «voilées» contre des situations dangereuses lorsqu'ils se trouvent dans des circonstances qui ne permettent pas de dire les choses par leur nom ».

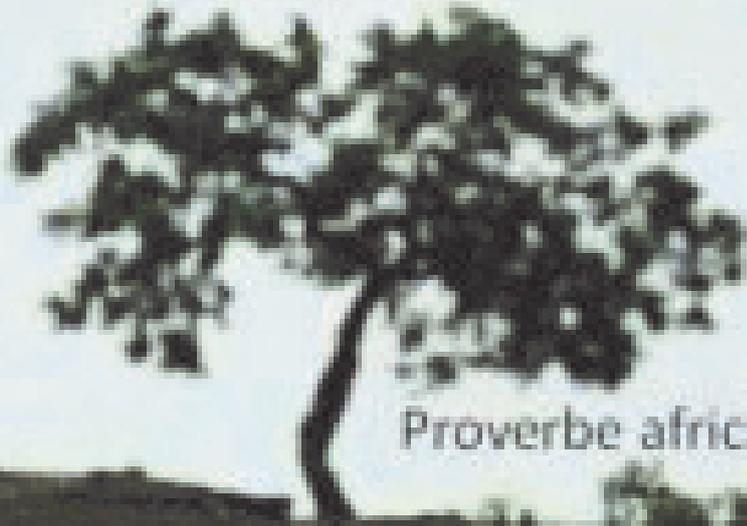
La parémiologie en cours dans cette récente littérature tourne autour des événements qui ont opposé le pays à son voisin sénégalais et ses corollaires, la méfiance et la suspicion entre les différentes communautés du pays. Les écrivains, dans leur ensemble, regrettent ce conflit et en appellent par l'intermédiaire des proverbes au bon sens et à la sagesse comme le dit Abdoul Ali War : « **Le pigeon que la faim a tué n'ôtera pas la faim** ». (Le Cri du muet, p.106). En clair, la Loi du talion est loin d'être la bonne solution pour résoudre les différends entre voisins condamnés à vivre en bonne intelligence. La vengeance ne peut attirer que la haine.

2- Nora-Alexandra Kazi-Tani, Roman africain de langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral, (Afrique et noire et Maghreb), Paris, l'Harmattan, 1995 , p.41

3- Nora-Alexandra Kazi-Tani , p. 65

Le vieux sage a dit :

L'homme jeune marche plus vite que l'ancien, mais l'ancien connaît la route.



Proverbe africain

Seule, la connaissance du contexte culturel et géographique permet d'entrer dans l'intelligibilité d'un tel proverbe. Le malentendu et les querelles ne sont pas forcément synonymes de haine, donc au-delà du conflit, il ne faut pas que les deux pays continuent à se regarder en chiens de faïence :

« **La vache donne bien des coups de corne à son petit, mais la déteste-t-elle pour autant ?** » (Le Cri du muet, p.165).

En quelque sorte, c'est une sorte d'hymne à la tolérance que War entonne dans ces proverbes puisés dans l'imaginaire Pulaar. La nécessité du vivre-ensemble. Cette indispensable cohabitation entre d'une part la Mauritanie et son voisin et d'autre part entre les Mauritaniens eux-mêmes, sont rappelées dans un autre proverbe, cité par le poète Ousmane Moussa Diagana :

« **La fleur ne retient pas l'abeille Mais l'abeille revient à la fleur** ». (Notules, p.50)

La métaphore animale dans les trois

proverbes renforce le sentiment de l'appartenance à un ensemble naturel commun. Mais seule une connaissance du contexte mauritanien de ces années quatre-vingt-dix permettra de mieux comprendre la portée de ces vérités gnomiques. En effet, bien qu'étant un pays à majorité désertique, si chacun mettait un peu du sien, la coexistence n'en serait qu'aisée, puisque même « dans un océan de dunes, on trouve toujours où mettre le corps. » (Le Cri du muet, p.52). Ici à travers les vocables « océan » et « dune », l'allusion à la Mauritanie est bien évidente et renvoie même au titre d'un roman mauritanien, : Ilot de peine dans un océan de sable de Di Ben Amar.

Entre Provocation et Sarcasme

S'il est vrai que certains écrivains mettent plutôt l'accent sur l'harmonie et la cohésion nationales, d'autres attirent l'attention sur la provocation des uns sur les autres, ce qui engendre enfin de compte des réactions violentes.

C'est dans ce sens qu'El Ghassem Ould Ahmedou écrit :

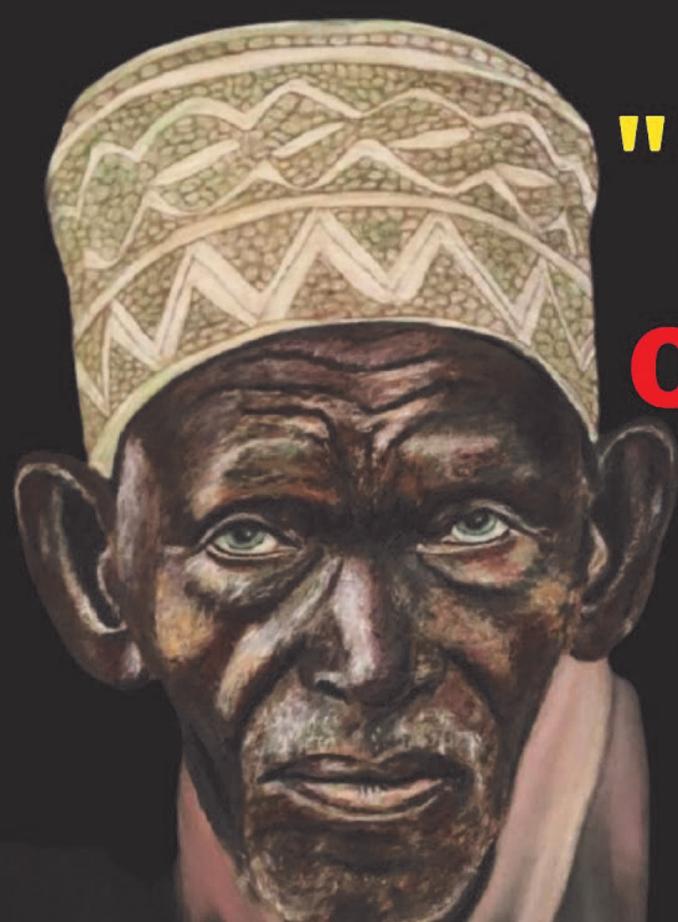
« **Un vase trop plein ne peut que cracher son surplus** ». (Le Dernier des nomades, p188)

Mais le roman de War, le Cri du muet, plus conciliant et plus pacifique qu'il n'y paraît, ménage les populations, en insinuant que les conflits entre proches sont souvent l'objet d'instrumentalisation et de diversion :

« Si une femme donne un coup de pied à sa belle-mère, c'est sur son mari qu'elle prend appui » (p. 48)

Et Moussa Diagana de s'inspirer de la sagesse populaire soninké pour essayer de mettre tout le monde d'accord en faisant valoir comme on a coutume de le dire que les mauvaises intentions finissent toujours par se retourner contre leurs auteurs :

« **Si la parole est du feu, ce n'est pas l'oreille qui écoute qui s'y brûle, mais la bouche qui la profère** ». (La Légende du Wagadu vue par Sia Yatabéré, p.23)



" NE VOUS MELEZ PAS DANS UNE QUERELLE D'UNE FAMILLE."

Ces différents proverbes extraits aussi bien du roman, de la poésie que du théâtre mauritaniens montrent le souci des auteurs à rester très proches de leur pays, en ancrant leurs œuvres dans le référent national et en se situant dans l'Ici et le Maintenant de la situation socioculturelle.

De la réappropriation à la réadaptation

Vecteurs de réconciliation nationale dans la littérature mauritanienne, les proverbes, les maximes ou les autres genres de la littérature orale sont aussi utilisés chez les auteurs francophones pour être insérés dans un projet esthétique plus vaste. En effet, en servant le plus souvent d'épigraphes, ces éléments viennent à la fois confirmer l'existence et l'importance du passé littéraire national mais aussi montrer que la littérature écrite est à voir comme un dialogue entre les différents moments de l'histoire littéraire mauritanienne.

Ces citations empruntées au fonds culturel, se retrouvent dans tous les endroits des œuvres mauritaniennes. Dans le Dernier des nomades on

trouve d'entrée ce proverbe :

« **La durée du voyage importe peu. Ce qui importe c'est le gain réalisé au retour.** » **Proverbe maure**

La source du dicton est de l'auteur même du roman. En rendant ainsi explicite l'élément ethnique « maure », il entend enraciner son texte dans un topos marqué culturellement. Mais par son contenu qui insiste sur l'endurance, la patience et la persévérance, ce proverbe est éminemment national. C'est cette symbiose de l'ethnique et du national qu'on rencontre également chez le poète Ousmane Moussa Diagana en mettant en exergue ce dialogue :

-Si tu trouves ton fiancé et ton amant en train de lutter, que feras-tu ?

-Je soulèverai le pied de mon fiancé pour que mon amant puisse le terrasser

-Pourquoi ce parti pris ?

-Parce que mon amant est le premier à m'avoir appris les choses de l'amour et de la vie.

-Paroles pour rompre la solitude chez les Soninkés. (Notules, p.70).

-Si tu trouves ton fiancé et ton amant en train de lutter, que feras-tu ?

-Je soulèverai le pied de mon fiancé

pour que mon amant puisse le terrasser

-Pourquoi ce parti pris ?

-Parce que mon amant est le premier à m'avoir appris les choses de l'amour et de la vie. « Paroles pour rompre la solitude chez les Soninkés. » (Notules, p.70).

Cet exemple qui mentionne aussi l'origine ethnique de la joute, genre littéraire à mettre dans celui plus vaste des devinettes, renforce l'ancrage des auteurs mauritaniens dans leur culture première. Toutefois, les Soninké n'ont pas l'apanage de ces joutes poétiques qui constituent d'ailleurs un des moments forts chez les jeunes dans leurs conquêtes amoureuses et cela à la fois chez les Négro-africains et les Arabo-berbères. L'enseignement qu'on peut tirer de ces paroles c'est la dynamique d'une littérature orale, pouvant servir de source inépuisable pour les auteurs de langue française. Cette remarque, Ousmane Moussa Diagana l'a en effet bien comprise, et ne cesse dès lors de se référer au vivier littéraire que le passé lui a légué, en se permettant de l'adapter au présent comme cette autre joute poétique :

[Adaptation libre de devinettes amoureuses puisées dans les cultures soninkée et poular]⁴

Comment es-tu arrivé jusqu'à moi ?
En passant par ciel et terre (...)
Par quel pied es-tu entré dans ma chambre ?
Par le pied droit au signe de paix
De quoi t'es-tu restauré ?
De paroles grasses, de paroles d'or...
(Cherguiya, p. 36)

L'idée du poète est claire à travers cet exemple. L'osmose entre le passé et le présent, entre l'oral et l'écrit, entre la culture soninké et la culture pulaar est sans doute une solution pour faire émerger une « mauritanité littéraire », qui tout en rappelant les éléments ethniques à partir desquels elle se constitue, les dépasserait pour n'en faire qu'une seule littérature mauritanienne. Cette littérature est bien possible, elle a même existé dans le cadre oral. Qu'un auteur pulaar en l'occurrence, Harouna-Rachid Ly, montre son intérêt pour un griot soninké, lequel ne se réfugie pas dans sa tour d'ivoire, montre que cette littérature

peut et doit exister :

Je me levai à regret et mis la cassette de Tougounde Sow. Notes martelées sur fond de guitare traditionnelle. Incitation au rêve. Retour aux sources. (Le Réveil agité, p. 44)

La manifestation de l'oralité et des proverbes en particulier dans la littérature écrite mauritanienne constitue une de ses empreintes spécifiques surtout dans la mesure où les auteurs mauritaniens n'ont pas cette habitude de nationaliser le français contrairement à nombre de leurs pairs africains. Le recours aux proverbes demeure la meilleure façon pour pallier cette absence de la subversion de la langue française et conférer en même temps une source traditionnelle et un aspect de diglossie aux œuvres comme le fait remarquer Jean-Claude Blachère :

« Le proverbe inclus dans le récit a pu apparaître comme l'un des critères fiables de l'africanité d'un texte. D'une part, il véhicule une sagesse traditionnelle, il est une parole respectable qui transmet oralement, une expérience. D'autre part, sa forme illustre, par essence, le phénomène de diglossie. Si je donne, en français,

l'équivalence d'un proverbe africain, je fais ressortir l'existence d'une anté-langue dont le discours français procède. Dans les deux cas, je signifie une réalité sociolinguistique autre. Ce fonctionnement du proverbe en tant que marqueur d'étrangeté est à mettre en rapport avec le procédé de la délexicalisation appliqué à certaines expressions toutes faites, qui véhiculent au cœur de la langue un état de culture, des manières de penser. »

Conclusion

Le proverbe remplit grosso modo ce rôle de l'écart qu'ont généralement toutes les littératures africaines par rapport aux normes de la langue française. Le français utilisé par les écrivains mauritaniens sans être d'un purisme exacerbé, semble relativement préservé d'un emploi inhabituel. Aussi, importe-t-il de voir le rapport des auteurs avec les mots de la langue française, un rapport si particulier qui constitue aussi quelque part une spécificité de la littérature mauritanienne de langue française.

4- La remarque est du poète, Cherguiya, p.36

Bibliographie

BEN AMAR Di, Ilot de peine dans un océan de sable, Paris, La Pensée universelle, 1984
BLACHERE Claude, Négritures : les écrivains de l'Afrique noire et la langue française, Paris, l'Harmattan, 1993
-Cherguiya (Odes lyriques à une femme du Sahel), Paris, Ed, Le Bruit des autres 1999 ;
DIAGANA Moussa, La Légende du Wagadu vue par Sia Yatabéré, Carnières-Morlanwez (Belgique) Ed. Lansmann, 1994
DIAGANA Ousmane Moussa, -Notules de rêves pour une symphonie amoureuse, Paris, Ed, Nouvelles du Sud, 1994 ;

DIOP Papa Samba, Archéologie littéraire du roman sénégalais. Écriture romanesque et cultures régionales au Sénégal. (Des origines à 1992). De la lettre à l'allusion, Frankfurt am Main, IKO-verl für interkulturelle kommunikation, 1995, 477p
KAZI-TANI Nora-Alexandra, Roman africain de langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral, (Afrique et noire et Maghreb), Paris, l'Harmattan, 1995
LY Harouna-Rachid, Le Réveil agité, Paris, l'Harmattan, 1997
OULD AHMEDOU El Ghassem, Le Dernier des nomades, Paris, l'Harmattan, 1994
WAR Abdoul Ali, Le Cri du muet, Paris Ed Moreux, 2000



La culture générale : **base de l'éthique et socle de tout développement**

Introduction

Selon certaines sources, la culture générale désigne les connaissances en tout genre d'un individu, sans spécialisation. S'opposant à la connaissance disciplinaire, elle fait partie du projet humaniste, trouvant ses origines dans la Paideia grecque. Il faut entendre par Paideia, un mot grec signifiant éducation.

Le philologue allemand Werner Jaeger////////// lui a donné un sens plus précis et plus évocateur dans son grand ouvrage : « Paideia : la formation de l'homme grec ». En fait, pour lui, la Paideia est une formation donnée par la cité et par un enseignement formel qui est lui-même en harmonie avec ce qu'enseigne la cité de façon informelle. Ce qui, en toute logique, invite à donner raison à Amadou Hampaté Ba lorsqu'il affirma: « Ne regrette rien, il faudra toujours continuer à apprendre et à te perfectionner, et ce n'est pas à l'école que tu pourras le faire. L'école donne des diplômes, mais c'est dans la vie qu'on se forme »//////////.

Mais également à Federico Mayor, ancien Directeur Général de l'UNESCO qui disait, dans son allocution lors de l'Assemblée Générale du Conseil International des Musées(ICOM) au Pays-Bas en 1989 :

« L'éducation n'est pas seulement dispensée par les écoles ; les musées ont aussi un défi à relever en essayant d'innover dans le domaine de l'éducation non formelle ou extrascolaire ».

Donc, en se référant à la Paideia grecque et à la citation de Amadou Hampaté Ba et Federico Mayor, il est permis d'affir-

mer que la culture générale est ce pont entre l'éducation non formelle et l'éducation formelle. Mais au-delà de ce pont quelle est alors l'importance de la culture générale dans le quotidien des sociétés? Pense-t-on, la question invite à une précision de l'idée de culture au sens intellectuel et éducatif du terme.

Idée de culture générale

Comme tout concept venant de l'Homme, le vocable culture générale a beaucoup évolué. Laquelle évolution a engendré néologisme et autres dimensions. Notamment : industries culturelles, tourisme culturel, décennie culturelle, développement culturel,

professionnels de la culture etc. Il en découle que l'idée de culture intellectuelle impose au genre humain nombre d'exigences et de préoccupations majeures dont entre autres, la lutte contre l'évolution de l'instinct pour la conservation de « Soi » afin de rendre possible la sociabilité, socle de la cohésion sociale et le « vivre ensemble » dans la diversité culturelle.

Sans aucun doute, seule la prise en compte de manière consciente de l'idée de culture permet de développer chez le genre humain les facultés intellectuelles et les connaissances générales et scientifiques qui donnent un sens à la vie humaine. En effet,



les difficultés de toutes les natures dont souffrent durement aujourd'hui nos sociétés ont pour cause principale l'abandon de la culture de l'esprit dispensée par les communautés et les livres au profit de la « culture du diplôme » dictée par « le désir de l'argent. » Sur ce plan, un phénomène visible et regrettable donne largement raison à Paul Valéry qui disait : « Je n'hésite pas à le décrier, le diplôme est l'ennemi mortel de la culture. »

Il faut le reconnaître. En observant objectivement ce qui se passe sur le terrain, la pensée de Paul Valéry est plus que parlante. En effet, personne ne peut prouver le contraire. Le désir poussé de gagner beaucoup d'argent rapidement et surtout avec facilité empêche les individus à s'intéresser à l'épanouissement de leur culture générale puis les bouscule vers la course à l'achat du diplôme sans contenu parce que sans niveau. Les conséquences lourdes qui en découlent ne sont plus à démontrer. C'est simplement l'industrialisation de la médiocrité partout. Pourtant hélas les appâts du diplôme ne devaient

pas pousser à l'abandon de la culture générale. Certes, la culture générale n'offre pas un diplôme mais permet au genre humain de bénéficier « d'une tête bien faite » à la place « d'une tête bien pleine. » Tout ce dont nos sociétés ont fort besoin pour évoluer positivement et dignement. Il convient alors d'approfondir l'analyse de l'importance de la culture générale dans la vie de tous les jours.

Importance de la culture générale dans le quotidien des sociétés

L'histoire de l'Humanité démontre clairement que la culture générale est un atout précieux indispensable à toute société dynamique. Elle symbolise les valeurs intrinsèques de toute société. Mais la culture générale c'est surtout l'expression de la créativité d'une société. Créativité qui reste le socle de l'éducation des populations concernées. En résumé, la culture générale est un véritable facteur de développement social et économique de premier plan. Tristement, les sociétés africaines d'au-

jourd'hui victimes de l'acculturation sont très malades à cause de l'abandon de leur le mimétisme et le suivisme. Ce qui s'impose sur ce plan, c'est la problématique d'ouverture culturelle. Donc de « l'inter-culturalité » et non « la déculturation ». Qu'est-ce qu'alors l'ouverture culturelle ?

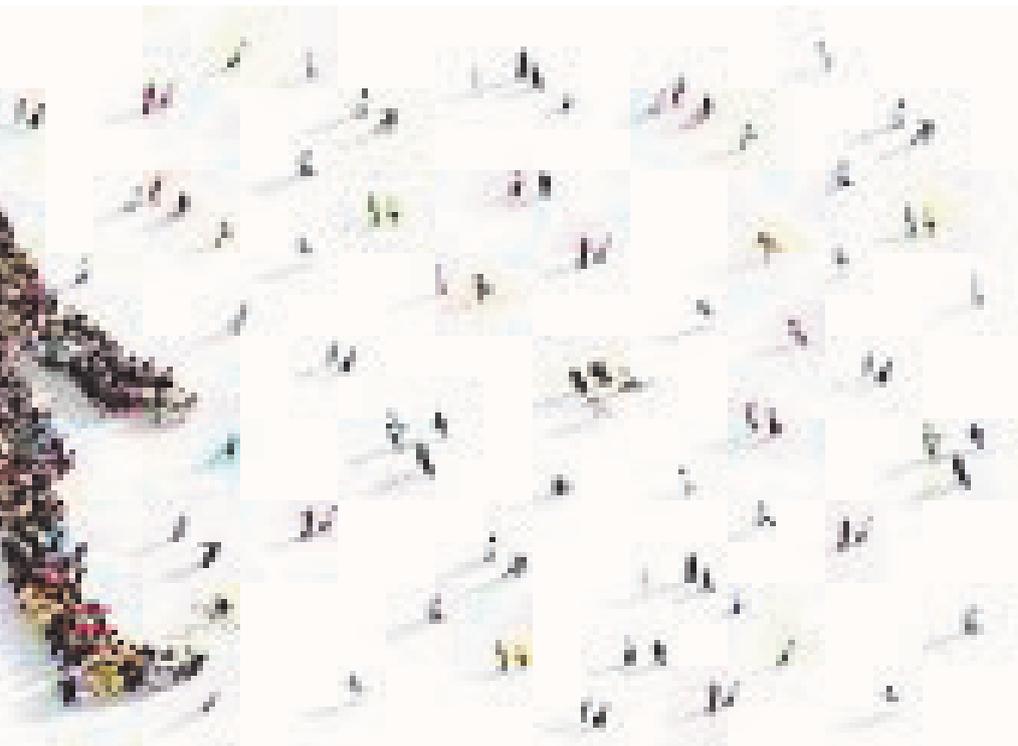
Problématique d'ouverture culture

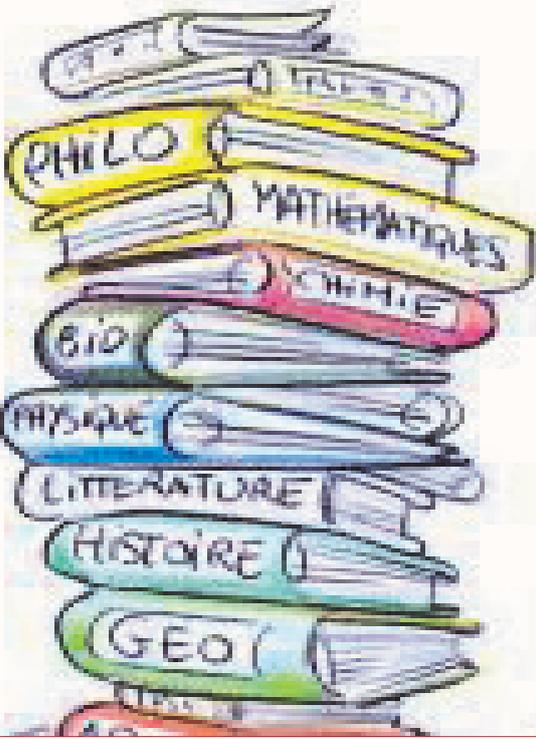
D'un point de vue logique, c'est le dialogue culturel entre sociétés de cultures différentes qui devait dominer sur le terrain, offrant la possibilité des échanges culturels. Chaque culture s'ouvrant aux autres cultures tout en restant elle-même. Ce qui serait toute une richesse profitant aux uns et aux autres. Mais le phénomène de mondialisation est venu miner tous les terrains. Le mal est plus visible dans les pays africains où la jeunesse est en abandon total de ses valeurs socioculturelles et éducatives.

En effet, tout sur le terrain choque péniblement tout Africain attaché à ses valeurs et à sa dignité. Tout sur le terrain blesse. L'habillement, le comportement, le discours etc. Le développement de « l'estime de soi » n'est pas possible dans de telles conditions. Ce qui, aujourd'hui ridiculise beaucoup d'africains, hommes et femmes. Le fond du problème est qu'ils confondent modernisation et occidentalisation. Il convient donc de rappeler ici qu'on se modernise dans ses propres valeurs et non dans celles de l'Autre. Là, tout le mal des africains. A ce niveau, la réflexion aborde un volet qu'il convient de titrer :

Contraste entre la diaspora et la déculturation de la jeunesse africaine.

Comme aiment le rappeler les historiens du continent tout comme ceux de la diaspora, de nombreux africains, victimes d'un accident de l'histoire de l'Humanité sans leur consentement,





furent conduits dans les plantations de canne à sucre en Amérique et dans d'autres endroits.

Ce fut un moment dur, atroce et horrible. Des enfants séparés des parents, des épouses séparées des époux etc. Donc un triste sort frappant tout un monde, à savoir, ces nombreux africains qui ont fait le voyage vers l'Amérique contre leur gré, souvent accompagnés de pratiques atroces afin de les pousser à tout oublier de leur origine et identité socioculturelle : Nom, Prénoms, culture, culte, rites etc. Nonobstant la dureté de la situation, ils sont toujours restés marqués par leur réalité africaine.

Pourtant, comme chacun le sait, ces communautés ont, dès leur arrivée dans les pays hôtes, continué à vivre à la merci des influences et des pressions de toutes sortes ainsi que des comportements trouvés sur place. Malgré cet état de situation difficile à gérer, l'on peut dire sans réserve aucune, que les Africains de la diaspora ont toujours manifesté leur volonté et leur fierté de conserver leur originalité. Ils l'ont manifesté à travers tous les actes de leur vécu quotidien, surtout à travers leur expression poétique et musicale. Très certainement, les africains restés dans le continent et conscients de ce qui s'est passé, s'en glorifient puis brûlent d'un réel désir de perpétuer cet esprit et une volonté sincère de s'enraciner plus

fortement dans les civilisations ancestrales.

Malheureusement, surtout paradoxalement, au moment où les africains de la diaspora et certains sur place dans le continent livrent un dur et digne combat pour la vitalité et la conservation de leur identité africaine, la quasi-totalité de la jeunesse africaine tombe dans les filets de la communication visuelle destructrice et des programmes publicitaires trompeurs de l'Europe et/ou de l'Occident. Ce qui eut comme conséquence grave, la triste perversion de la jeunesse du continent accompagnée d'une « déculturation » débordante.

De ce que l'on pense, ce contraste entre cette volonté manifeste de la diaspora africaine de s'enraciner plus fortement et la grave puis triste acculturation de la jeunesse du continent qui, terriblement confond modernisation et occidentalisation reste une menace et une grave déception de la diaspora. Il est à estimer à cet effet, qu'attirer les attentions sur ce phénomène est une urgence pour sauvegarder La Culture Générale de l'Afrique. Il s'agit d'une volonté de mettre la jeunesse africaine devant ses responsabilités en la matière. En fait, l'humble avis ici est qu'il convient de reconnaître que l'une des plus significatives valeurs africaines reste sa Culture Générale. Malheureusement, elle souffre aujourd'hui d'un coup dur causé par l'inculturation au niveau de toutes les couches de la Société.

Comme déjà dit et d'évidence, le développement de cet état de situation sera générateur d'une catastrophe pour le continent si ce n'est déjà le cas et surtout la diaspora qui verra son rêve brisé. En fait, si cette situation perdure, le continent finira par regarder impuissant, l'effondrement des cultures générales. Un si grave et triste phénomène est à éviter à tout prix. Il s'impose donc un véritable engagement vers une sincère prise de conscience culturelle.

Vers une sincère conscience culturelle

Le volet abordé ici étant la problématique générale, l'étude considère que la finalité est de contribuer à parvenir à une véritable action de conservation de la Culture Générale. La réalité aujourd'hui est que dans de nombreux pays africains, on ne veille pas dignement à l'épanouissement de la culture générale. Une grave erreur des pouvoirs publics et des populations. Grave signe d'inconscience culturelle. Et l'on pense que le retour vers la conscience culturelle est un passage obligé. Ce qui, naturellement fait appel à une nouvelle approche de valorisation de la Culture Générale.

Valorisation de la culture générale

Aujourd'hui, personne ne peut prouver le contraire. La culture générale est en abandon. A l'origine du mal, les failles en matière de conservation du Patrimoine matériel et immatériel. En effet, de nos jours, on ne sert pas le patrimoine mais on s'en sert. En fait, chez les anciens qui n'étaient pas dominés par la course vers l'Argent, le patrimoine était conservé et exploité pour les besoins du développement éthique, socle de tout autre développement, politique, économique etc. Ainsi, la valorisation de la culture générale était au service de l'éducation populaire des populations. Mais tout a changé avec le concept de « commercialisation du patrimoine. »



D'une manière naïve et du constat sur le terrain, aujourd'hui on s'acharne aux questions patrimoniales soit pour une ambition de fonction de responsabilité ou par simple désir de commerce afin de s'enrichir. Il est à croire que là où les motivations sont telles, s'attendre à la valorisation et à la sauvegarde de la culture générale relève de l'utopie pire et simple.

Réexaminer aujourd'hui la situation avec objectivité paraît être une urgence. Ceci étant, la réflexion que voici, veut à sa manière participer et contribuer à l'analyse de la question. Et pense-t-on, la première question qui se pose est la suivante : Avons-nous réellement connaissance de notre culture générale?

Pour une meilleure connaissance de notre culture générale

Certes, les questions culturelles et patrimoniales dans notre pays, la Mauritanie, ont toujours fait l'objet de multiples discours et de rencontres nationales. Mais est-ce vraiment une raison de penser que tout le monde connaît bien toutes les valeurs qui sous-tendent le contenu et les exigences de la culture générale ? Difficile à croire. Dans tous les cas, l'analyse tente à ce niveau de donner son point de vue.

On conviendrait peut-être avec la réflexion, la culture générale est la syn-

thèse de la diversité des expressions culturelles en place. Ce qui, du point de vue logique et professionnelle invite à un dialogue des cultures locales pour une bonne préparation à la participation au dialogue international des cultures. Mais pour atteindre cet objectif, les pouvoirs publics ont la lourde mission de mettre en place une législation claire, une protection modèle du patrimoine culturel, matériel et immatériel, du patrimoine bâti et du patrimoine naturel. De l'humble avis de la réflexion, les efforts en la matière doivent être orientés dans ce sens. Par quoi alors conclure ?

Conclusion

Ce modeste travail portant sur la problématique de la culture générale a d'abord tenté de mettre l'accent dès l'introduction sur le sens historique de « culture générale ». Ce qui inspira l'analyse de l'idée de culture dans son sens intellectuel. Ce qui naturellement a inspiré d'aborder l'importance de la culture générale. De là, la problématique de l'ouverture culturelle fut abordée. Et l'étude de l'ouverture culturelle aboutit à l'analyse du contraste entre la nostalgie culturelle qui anime la diaspora et l'acculturation qui torture durement la jeunesse africaine sur place. Aspect de la question qui a inspiré une analyse de la conscience culturelle puis sa valorisation. Enfin, la réflexion a jugé nécessaire, avant d'arriver à la conclusion,

d'inviter les uns et les autres vers une meilleure connaissance de la culture.

La réflexion a abordé les différents volets de la culture générale. Mais également la grave crise des valeurs culturelles et éducatives qui frappent durement partout. Certes, ce travail est loin d'être parfait. Mais sa motivation, pour se répéter, la répétition dit-t-on, est pédagogique, se veut une modeste contribution à la recherche de solutions concrètes afin de rendre possible l'épanouissement de la culture générale.

La culture générale, il faut le reconnaître est dans l'évolution d'une société ce que le sel est dans une marmite. Pour simplement dire que la sauvegarde de la culture générale doit être au cœur des priorités à la fois des pouvoirs publics que des populations. Mais quelles sont les tâches urgentes qui s'imposent pour sauver la culture générale ?

D'évidence, ces tâches sont multiples et variées puis exigeantes. Elles incombent en premier lieu l'Etat qui a le monopole de la politique et de l'administration culturelle. Donc de l'accompagnement des acteurs culturels. Les acteurs culturels qui, pour aider l'Etat à les accompagner et les soutenir doivent faire d'eux de vrais professionnels de la culture. Ce qui souvent n'est pas le cas. Que donc la lecture de la réflexion serve de base pour le retour vers la mise en place d'une nouvelle dynamique culturelle.